

# Le niqab interdit dans l'administration en Algérie et Nekkaz se tait ?

écrit par Christine Tasin | 20 octobre 2018



On se souvient de la dernière provocation de Nekkaz, promenant son ennikabée devant l'Elysée, affirmant doctement que l'interdiction du Niqab serait illégale et que la loi de 2010 devrait être interdite.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/13/nekkaz-provoque-macron-avec-une-ennikabee-devant-lelysee/>

Pendant ce temps, en Algérie, une loi interdit spécifiquement le niqab dans les écoles et dans les administrations publiques.

Rappelant les obligations des fonctionnaires et agents publics [en matière vestimentaire](#), M.Ouyahia a affirmé dans son instruction que «dans ce cadre, les fonctionnaires et agents publics doivent, outre les obligations professionnelles auxquelles ils sont soumis, observer les règles et exigences de sécurité et de communication au sein de leur service, qui imposent leur identification physique systématique et permanente notamment sur leur lieu de travail».

À cet effet, le responsable algérien a rappelé que tous les fonctionnaires et agents

publics sont instruits de «s'abstenir de porter toute tenue vestimentaire qui entrave l'exercice de leurs missions de service public, particulièrement le port du niqab qui est strictement interdit sur les lieux de travail».

Pour rappel, le 5 septembre, Nouria Benghebrit, la ministre algérienne de l'Éducation nationale, avait également annoncé, de la wilaya de Mascara, à l'occasion du début de l'année scolaire 2018-2019, sa décision d'interdire le port du voile intégral à l'école.

«Il faut que l'identité du fonctionnaire de l'éducation soit claire», a-t-elle affirmé devant la presse nationale. «On ne peut pas gérer l'éducation et l'acte d'enseigner sans que les élèves ne voient le visage de leur enseignante. De même pour les enseignants qui doivent avoir un habit respectable», a-t-elle encore souligné.

S'exprimant sur la décision de la ministre de l'Éducation, Mohamed Aïssa, le ministre algérien des Affaires religieuses et des Waqfs, a déclaré, le 16 septembre, à la chaîne 1 de la radio nationale, qu'il applaudissait des deux mains cette décision. «Car il s'agit là d'habits étrangers à nos traditions et à notre culture», a-t-il soutenu.

Lire l'ensemble de l'article ici :

<https://fr.sputniknews.com/international/201810191038565947-algerie-interdiction-niqab-ecoles-institutions-publiques/>

Or, je n'ai pas ouï dire que le sieur Nekkaz aurait levé le petit doigt pour protester dans l'Algérie, son pays.

Je n'ai pas ouï dire qu'il aurait promené son ennikabée de service devant [El Mouradia](#).

Que nenni. En Algérie, la grande gueule Nekkaz fait profil bas. Il sait fort bien qu'il se retrouverait dans les geôles de Bouteflika à la première incartade.

D'ailleurs, le pleutre Nekkaz organise des manifestations contre Bouteflika... en plein Paris.

Pas folle, la bête.

Nekkaz est l'exemple même du musulman incapable de se soumettre au simple respect de la loi s'il n'a pas un pouvoir fort, dictatorial... en face de lui. Nekkaz est resté un gamin, un imubère qui ne vit que pour fiche la pagaille, pour exister par ses provocations incessantes...assuré de son impunité.

Lui qui prétendait, un temps, se présenter aux présidentielles françaises, avant qu'il ne renonce à notre nationalité, et qui avait même acheté un parrainage, osera-t-il se présenter à la succession de Bouteflika en Algérie dans quelques mois ?

Bouteflika ( ou ceux qui gouvernent à travers sa momie ) est en train de faire du ménage dans les rangs de l'armée, en prévision des élections. Je doute qu'ils aient des états d'âme pour se débarrasser d'un Nekkaz s'il levait le petit doigt contre eux.

C'est pour ça que la France n'est pas prête à se séparer de l'agitateur Nekkaz... Parce qu'un Macron est faible et lâche avec les musulmans. Fussent-ils des ennemis déclarés.